

ALTERNANCE : LE SIMULATEUR DE CALCUL ÉVOLUÉ

Publiée le lundi 17 Août 2015 - Apprentissage

C'est aussi l'occasion de proposer à l'internaute une version plus ergonomique et plus claire en 3 étapes.

Le résultat présenté par le simulateur est une estimation évaluée en fonction des plafonds légaux (pourcentage du SMIC) :

- côté employeur, le résultat de la simulation présente pour chaque année de contrat : le coût salarial pour l'employeur, les aides financières octroyées à l'employeur et le coût net employeur aides incluses.
- côté alternant, le résultat de la simulation présente pour chaque année de contrat : le salaire brut mensuel et le salaire brut annuel.

[Rendez-vous dès à présent sur le simulateur pour guider votre décision .](#)

